



# CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU MERCREDI 26 SEPTEMBRE 2018

## EXTRAIT DE DELIBERATION N° 2018-110 / 3-1-2

Les membres du Conseil Municipal de la Ville de VOIRON, légalement convoqués le 20 septembre 2018, se sont réunis en séance publique à l'Hôtel de Ville sous la présidence de Monsieur Julien POLAT, Maire.

Les conseillers présents au nombre de 28 formant la majorité des membres en exercice, le Président déclare, conformément au Code Général des Collectivités Territoriales, que le Conseil Municipal peut délibérer.

**Présents** : Y. AIFA, Y. ALLARDIN, M. CHASSON, A. COLLIN, J. COUTURIER, M. DE JAHAM, A. FAVIER, G. FAVRE, J. FORTE, A. GAL, B. GATTAZ, A. GERVASI, B. GRANDCAMP, C. LEBLANC, R. MAZZILLI, L. MOGORE, C. MOLLIER-SABET, A. MOREAU, A. MOTTE, B. PARIS, J. POLAT, R. REVIL, B. SARRAT, C. STELLA, N. TAMBORINI, L. TRICOLI, J. VIAL, D. ZAMBON.

**Représentés** : J-L. BALLY, A. BLANCANEUX, N. CHARLETY, J. ROBERT.

**Absent** : C. BADREDDINE.

Le secrétaire de séance désigné est Nicolas TAMBORINI.

---

**OBJET : PATRIMOINE - FONCIER : Vente des parcelles BH 180 et BH 183 à Monsieur Stéphane CACOUB**

---

Rapporteur : Martine Chasson

**EXPOSE** : La ville est propriétaire des parcelles BH 180 et 183 d'une surface totale de 530 m<sup>2</sup> situées à l'angle du boulevard Denfert-Rochereau et de la rue de l'Industrie.

Monsieur Stéphane CACOUB acquéreur de la parcelle privée qui jouxte ces deux parcelles communales a indiqué à la ville son souhait d'acquisition.

Ces parcelles sont actuellement classées en zone UEm à vocation économique au Plan Local d'Urbanisme ; elles figurent également au sein d'une Orientation d'Aménagement.

En date du 27 juillet 2018, le pôle évaluations domaniales de la Direction départementale des finances publiques de l'Isère a évalué les 2 parcelles à 120 000 €.

Par courrier en date du 19 septembre 2018, Monsieur Stéphane CACOUB a indiqué accepter ce prix et envisager un projet de construction de cellules commerciales.

... / ...

**PROPOSITION :**

Vu l'avis des Domaines,

Vu l'avis de la Commission Finances Administration générale du 19 septembre 2018,

Le rapporteur propose au Conseil Municipal :

- D'approuver la vente des parcelles BH 180 et BH 183 à Monsieur Stéphane CACOUB ou toute entité s'y substituant pour un prix de 120 000 €.
  
- D'autoriser Monsieur le 1<sup>er</sup> Adjoint au Maire à signer tous les actes relatifs à cette vente.

**DECISION :** La proposition est **ADOPTÉE à l'UNANIMITÉ (32 POUR)**  
AINSI FAIT ET DELIBERE

Pour extrait certifié conforme au  
registre des délibérations  
Acte certifié exécutoire depuis  
son dépôt en préfecture.



Le Maire de VOIRON,

*Julien Polat*  
Julien POLAT